

# Magazine de la Covati



**COVATI**  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
DES VALLÉES DE LA TILLE ET DE L'IGNON

Janvier 2023 - N°26

# Sommaire

**4** | **Finances - budget**  
La Covati face à l'inflation

**5** | **Mobilité**  
La mobilité, enjeu pour le territoire

**8** | **Enfance-jeunesse**  
• Convention territoriale globale (CTG)  
• Séjours été 2022

**10** | **Actions sociales**  
• Salon seniors *Vieillir avec le sourire*  
• Semaine bleue  
• Semaine de la parentalité  
• Jeux numériques et sportifs  
• Parcours sécurisé

**12** | **Travaux - voirie**  
• Inauguration salle communautaire  
• Demandes d'urbanisme : passage à la dématérialisation

**13** | **Gestion des déchets**  
Expérimentation du compostage au restaurant scolaire de Gemeaux

**14** | **Développement économique**  
• La Covati aux côtés des entreprises  
• Ils se sont installés sur le territoire...

**16** | **Sport**  
• Bike and Run  
• Tournée Cinecyclo  
• Piscine intercommunale : bilan 2022

**18** | **Tourisme**  
• Une saison estivale très positive  
• Sur la route de la truffe de Bourgogne

**20** | **École de musique**  
Rentrée 2022-2023

**22** | **Ressources humaines**  
Nouveaux visages

**21** | **Communication**  
• Instagram  
• Campagne de sacs à pain

**23** | **Agenda**

## Magazine de la Covati n°26 - Janvier 2023

**DIRECTEUR DE LA PUBLICATION** : Luc Baudry • **RÉDACTION** : Vice-présidents et service communication

**PHOTOS** : Covati, sauf mention • **MISE EN PAGE** : Perrine Latouche

**IMPRESSION** : I.C.O. 17-19 rue des Corroyeurs - 21000 Dijon • **TIRAGE** : 6 400 exemplaires • **DÉPÔT LÉGAL** : à parution

**PHOTO DE COUVERTURE** : Salon seniors

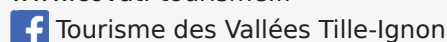
### Covati

4 allée Jean-Moulin  
21120 Is-sur-Tille  
03 80 95 32 41  
www.covati.fr



### Office de tourisme des vallées de la Tille et de l'Ignon

Place de la République  
21120 Is-sur-Tille  
03 80 95 24 03  
www.covati-tourisme.fr





# Édito

Les crises se succèdent depuis 2020, mais la Covati, bien qu'impactée, continue de tenir le cap.

Cette année, notre collectivité a dû faire face à d'importants surcoûts : les augmentations successives du SMIC et du point d'indice (des agents fonctionnaires), couplées à la hausse des prix de l'énergie, ont considérablement alourdi notre budget.

Un plan d'action a été mis en place, au sein de notre intercommunalité, dès le début d'année, afin de limiter l'impact de ces surcoûts. Des mesures d'économies et de bon sens nous ont notamment permis de maîtriser nos dépenses de fonctionnement : fermeture anticipée de la piscine, augmentation de quelques centimes du prix des repas périscolaires, thermostats réglés à 19° au sein de nos structures, amplitude des éclairages des bâtiments revus à la baisse, sensibilisation aux économies d'énergie... Je tiens d'ailleurs à remercier nos agents, qui ont intégré de nouveaux réflexes dans leur travail au quotidien, afin de contribuer à cet effort collectif.

Grâce à ces mesures, la Covati a pu maintenir ses activités traditionnelles auprès de la population, tout en menant à bien ses projets d'investissements. Le mois d'octobre a ainsi été le témoin de trois grands événements populaires. Notre premier Salon seniors a rencontré un

franc succès, la deuxième édition du *Bike and Run de la Truffière* a confirmé le sien et la *Fête de la Truffe et des Papilles*, dont la réputation n'est plus à faire, a été l'occasion du lancement d'une nouvelle route de la truffe.

Notre territoire continue d'effectuer sa transition écologique et énergétique. Plusieurs projets, communaux ou privés, sont en cours (éolien, photovoltaïque) et un important projet de recyclage de matériaux de construction, soutenu par l'intercommunalité, est en passe d'être finalisé à Is-sur-Tille.

L'économie n'est pas en reste. Une grande entreprise française a choisi notre territoire pour sa relocalisation. Je me réjouis de son implantation prochaine sur la zone de Til-Châtel, qui représente un projet d'envergure et une formidable opportunité pour l'emploi et l'économie locale !

Je vous souhaite d'excellentes fêtes et vous présente mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2023.

**Luc Baudry,**  
Président

# La Covati face à l'inflation



L'économie européenne et même mondiale connaît une envolée de l'inflation due à plusieurs facteurs. L'économie en Asie et plus particulièrement en Chine a ralenti son activité notamment du fait du Coronavirus. La guerre Russo-Ukrainienne a également des conséquences sur l'approvisionnement de certaines denrées alimentaires et sur les difficultés d'approvisionnement en gaz. Enfin, la sécheresse a frappé particulièrement l'Europe.

**Bien que la France soit moins touchée que le reste de l'Europe, l'inflation s'est établie à + 7,1 % en octobre 2022.**

La Covati n'échappe pas aux augmentations des prix des matières premières, des denrées alimentaires et des énergies. À titre illustratifs, les prix des repas ont augmenté de + 13,87 % en septembre, pour atteindre une dépense totale de 420 000 €. Nous avons donc dû augmenter légèrement les tarifs du repas de 0,10 €, en maintenant, en 2022, la tarification sur les frais de garde afin de limiter l'impact sur les familles.

Nous travaillons également sur la lutte contre le gaspillage alimentaire dans le cadre d'un Plan alimentaire territorial réalisé par le Pays Seine-et-Tilles.

Concernant l'énergie, les prix du carburant atteignent 2 €/litre. Le prix du gaz (budget de 52 500 €) a progressé de + 73 %. Celui de l'électricité, dont le budget s'élève en 2022 à 24 200 €, pourrait être multiplié par 3 malgré notre participation à un groupement d'achat au niveau départemental.

Plusieurs mesures ont été prises. Nous avons réalisé fin 2021 des travaux de rénovation énergétique du siège de la Covati (château Charbonnel) en remplaçant toutes les anciennes menuiseries vétustes par des nouvelles menuiseries performantes énergétiquement. Le coût de ce remplacement s'élève à 39 000 € HT aidé à 70 %.

Par ailleurs, tout le système de production d'eau chaude sanitaire de la grande crèche d'Is-sur-Tille, particulièrement énergivore pour ce type d'équipement, est en cours de remplacement pour un montant de 15 500 € HT. Nous bénéficions d'une aide du Syndicat intercommunal d'énergies de la Côte-d'Or (SICECO) de 35 %.

La nouvelle micro-crèche de Moly et la salle communautaire ont été également conçus dans un objectif de haute performance énergétique.

Au-delà des travaux de maîtrise d'énergie, nous avons travaillé sur la sobriété durable, visant à adapter les comportements, dans un objectif de diminution de nos consommations.

L'ensemble des agents de la Covati font preuve de vigilance en optant pour des gestes simples : éteindre les lumières non utiles et les appareils sans les laisser en veille, régler le chauffage à 19 ° et programmer les systèmes au plus juste et appliquer une éco-conduite avec nos véhicules. Des affiches pédagogiques ont également été placées sur nos sites.

**Ainsi, nous restons mobilisés pour limiter l'impact de l'inflation qui pèse sur les finances des collectivités territoriales.**

**Christophe Monot**  
Vice-président en charge des finances,  
du transfert de compétences  
et de la mutualisation



# La mobilité, enjeu du territoire

La mobilité est une compétence de la Région, partagée avec les communautés de communes, répartie entre des bassins de mobilité. Les 3 communautés de communes qui composent le Pays Seine-et-Tilles en Bourgogne font partie du bassin de mobilité dijonnais.

L'enjeu pour nos trois communautés de communes est de contribuer à la rédaction de fiches récapitulatives des besoins de notre territoire : déplacement domicile-travail, renforcement du transport à la demande, co-voiturage, aménagements touristiques...

## PROJETS

Le 27 septembre dernier, les commissions des trois communautés de communes se sont réunies. Plusieurs thèmes sont apparus à l'échelle de la région ou des territoires des communautés de communes Forêts Seine et Suzon, Covati ou Tille et Venelle. Des projets ont été réfléchis et certains ont même déjà avancé.

En matière de mobilité, beaucoup de choses sont liées comme, par exemple, les espaces de co-working qui permettent aux gens de moins se déplacer, les aménagements de pistes cyclables, les tiers-lieux avec possibilité de louer des vélos électriques, le transport à la demande *Mobitille* et les actions portées par l'association *Escale 21*. Des places réservées au co-voiturage sont également déjà en place.

**Daniel Lavèvre**

Vice-président en charge de la mobilité, du transport et du télétravail



## UN ESPACE D'ÉCO-MOBILITÉ ET DE COTRAVAIL

Le projet tiers-lieux, initié suite à une enquête publique en janvier 2021, suit son cours. La Covati a été retenue dans le cadre de l'appel à projet *1001 gares* afin de réaménager les anciens locaux de la gare de Marcilly-sur-Tille en espace d'éco-mobilité et de cotravail (ou coworking).

D'importants travaux d'accessibilité, de rénovation des menuiseries extérieures et de rénovation de l'intérieur du bâtiment seront réalisés par la SNCF.

Le début des travaux est prévu à partir d'avril 2023, pour une durée d'environ 3 mois.

En parallèle, la Covati réalisera les travaux d'aménagement des locaux rénovés : travaux d'électricité, revêtements de sols et murs, installation des sanitaires...

À l'issue des travaux, le bâtiment accueillera un espace d'éco-mobilité et un espace de cotravail au rez-de-chaussée pour les personnes à mobilité réduite, ainsi qu'un deuxième espace de cotravail à l'étage.

## PROPOSITION DE PROJET ÉTAGE



# Convention territoriale globale

Dans le cadre du partenariat que la Covati entretient avec la CAF depuis 2003, les élus de la Covati et les services Petite enfance/Enfance-jeunesse et Actions sociales travaillent à la création d'une Convention territoriale globale (CTG). Ce travail se concrétisera par la signature d'un accord-cadre à la fin de l'année 2022.



Plus largement que le champ de l'Enfance-jeunesse, (qui était couvert par un Contrat Enfance Jeunesse), le dispositif CTG concerne aussi les actions sociales développées par la Covati.

L'objectif de la CTG est de renforcer l'efficacité, la cohérence et la coordination des actions de ces champs de compétences. Avoir une vision globale des besoins du territoire, décroiser et simplifier les partenariats, adapter les actions aux besoins sont les attendus d'une telle démarche.

Pour alimenter le diagnostic, une étude statistique a été produite (INSEE, CAF, CPAM...) dans le but d'appréhender les besoins de la population par le biais de représentations graphiques et cartographiques.

Des entretiens ont eu lieu en février avec des élus, des agents de la collectivité et des partenaires. Une enquête a été menée auprès de la population, du 21 mars au 17 avril.

Pour affiner le diagnostic sur les axes de travail identifiés et définir des pistes d'actions, des tables rondes ont été organisées les 3 et 4 octobre 2022 avec les acteurs du territoire.

Le territoire est décrit par ses habitants comme :

- un territoire attractif, dynamique et diversifié,
  - un territoire *rurbain* qui permet de vivre à la campagne tout en étant à proximité de Dijon,
  - un territoire avec divers enjeux caractéristiques d'un territoire rural (mobilité, attractivité, maintien des jeunes sur le territoire, non recours aux droits et inégalités d'accessibilité).
- Plusieurs thématiques sont apparues prioritaires au regard des éléments recueillis.

## La Petite enfance

Les groupes de travail ont été amenés à s'interroger sur des questions autour du thème :

- Comment adapter l'offre d'accueil du territoire aux besoins croissants de la population ?
- Comment organiser l'accueil des jeunes enfants aux besoins spécifiques ?
- Comment promouvoir l'accueil individuel sur le territoire ?
- Comment développer davantage les partenariats entre les professionnels de la petite enfance, considérant la diversité des acteurs et des structures ?

L'offre est riche mais les difficultés et questionnements liés au monde de la petite enfance sur le territoire ont amené les acteurs à déterminer des axes à travailler (modes d'accueils hybrides, développement du travail partenarial et de la communication, soutien aux assistantes maternelles).

## La Jeunesse

Plusieurs questionnements ont été mis en lumière par le diagnostic :

- Comment mieux connaître les besoins et attentes des jeunes de la Covati ?
- Comment fixer les jeunes sur le territoire ?
- Comment mettre en adéquation les aspirations des jeunes avec les services proposés en termes d'insertion et de loisirs ?
- Comment mailler le territoire pour proposer des actions aux jeunes de toutes les communes ?

Les participants relèvent l'existence d'un tissu associatif et partenarial solide mais pas toujours connu des jeunes. Faire connaître ce réseau, diversifier l'offre et sa localisation et développer une offre de mobilité adaptée aux besoins des jeunes sont les axes à travailler. Les partenariats avec le monde professionnel doivent aussi être privilégiés.



# Séjours été

Malgré plusieurs hausses des charges sur les budgets des collectivités, la Covati a décidé de maintenir l'organisation des séjours proposés aux enfants et aux jeunes des centres de loisirs afin qu'ils puissent profiter pleinement de cette saison estivale. L'été 2022 a été bien rempli d'activités hautes en couleurs !

**La parentalité** a été au cœur des débats lors d'un atelier thématique. Plusieurs interrogations ont été soulevées :

- Comment accompagner efficacement les parents sur le territoire, particulièrement les publics les plus fragiles ?
- Comment mieux communiquer auprès des familles ?
- Comment mobiliser les parents et susciter leur adhésion aux projets des structures ?
- Comment s'adresser aux nouvelles familles arrivant sur le territoire ?

Les acteurs du territoire ont recensé un grand nombre de dispositifs et de structures d'accompagnement à la parentalité sur le territoire mais les échanges rendent également compte de difficultés d'accès (adaptation aux rythmes de vie, problèmes de mobilité). Les axes à travailler concernent donc la communication auprès des familles, le renforcement du réseau d'acteurs autour de la parentalité et son adaptation aux besoins des familles. La version finale de la CTG et ses fiches-actions seront prochainement accessibles sur le site de la Covati.



## Les Expl'eau-rateurs de la rivière

12 jeunes sont partis explorer les rivières et lacs du Jura lors d'un séjour itinérant en kayak. Ces jeunes aventuriers ont profité du Lac du Coiselet avec, comme activité phare, une itinérance de 2 jours avec nuit sous tipi sur une petite île très accueillante.

Découverte de notre belle région, apprentissage du vivre ensemble, initiation aux sports d'eaux vives furent le fil rouge de ce frais séjour.



## Les Expl'eau-rateurs de la forêt

30 enfants et jeunes ont choisi de renforcer leurs connaissances et leur expérience en matière de protection de la nature à Grancey-le-Château durant 4 jours, 3 jours ou 2 jours selon leur âge.

En forêt, à pied ou dans les arbres, les enfants ont pu pratiquer diverses activités de pleine nature, en découvrant un environnement qu'ils peuvent retrouver près de chez eux : la forêt.

La canopée n'a plus de secret pour eux depuis leur nuit dans les arbres et les habitants des grands chênes et des hêtres ont pu faire connaissance avec de drôles de nouveaux copains, le temps d'un mini séjour...

**Cécile Staiger**

Vice-présidente en charge de la petite enfance, de l'enfance-jeunesse, de la restauration scolaire et de l'éducation





# Salon seniors Vieillir avec le sourire

Afin d'étoffer son offre de services en direction des aînés, la Covati a souhaité proposer un Salon seniors regroupant les différents services proposés. Les seniors du territoire se sont associés au service Actions sociales de la Covati dans la réflexion et la réalisation de ce projet. Ils ont ainsi choisi de l'intituler *Vieillir avec le sourire*.



Pour sa 1<sup>ère</sup> édition, qui s'est déroulée le mercredi 19 octobre à la salle des Capucins d'Is-sur-Tille, l'accent a été mis sur les nouvelles technologies, outils essentiels pour l'amélioration et la simplification de la vie quotidienne, avec l'appartement connecté du Conseil départemental mais également la brodeuse numérique et les casques à réalité virtuelle.

2 conseillers numériques étaient présents pour accompagner et expliquer l'importance de s'initier aux outils informatiques et numériques. Une quarantaine de partenaires institutionnels et associatifs ont tenu un stand autour de 6 thématiques : forme, bien-être, patrimoine, lieux de vie, loisirs, associations, équipement du logement, services à la personne...

Entre les conférences et les animations, les 350 visiteurs ont apprécié les différents ateliers proposés. Certains étaient venus par curiosité, d'autres pour assister à une conférence ou une animation. La possibi-

lité de rencontrer les partenaires en présentiel sans RDV a ravi la majorité des seniors présents.

Les boulangeries et restaurants issois ont soutenu l'événement en proposant des réductions sur leurs menus/formules pour la journée aux visiteurs ainsi qu'aux partenaires. *Seba traiteur* a également proposé un menu spécial salon, à proximité de la salle des Capucins.

Enfin, une tombola a été proposée avec 8 lots à gagner, offerts par les commerçants d'Is-sur-Tille et Marcilly-sur-Tille.

Ce premier salon seniors *Vieillir avec le sourire* a été un succès. Il a pu être réalisé grâce au soutien du Pays Seine-et-Tilles en Bourgogne et à la subvention de la Conférence des financeurs du Conseil départemental.



# La Semaine Bleue

Comme chaque année, la Covati a organisé le spectacle de la Semaine bleue qui s'est tenu le mercredi 5 octobre après-midi à la salle des Capucins à Is-sur-Tille.

Environ 300 séniors sont venus découvrir le spectacle gratuit d'humour et de chansons cultes des années 80 qui ont rythmés l'après-midi dans la bonne humeur générale !

Dans le cadre du 400<sup>e</sup> anniversaire de sa mort, Molière a ouvert les festivités en lisant un texte touchant sur la place « des cheveux blancs » dans notre société.

Le spectacle s'est poursuivi avec humour grâce à Henri Giraud, sosie de Coluche et s'est terminé par un show digne de ce nom, assuré par Sloane, du groupe mythique Peter & Sloane.

Ce beau moment de partage s'est terminé en beauté, avec un goûter distribué par les enfants du centre de loisirs d'Is-sur-Tille.



## Semaine de la parentalité

Suite à un diagnostic de territoire effectué en 2018, le thème du harcèlement avait été identifié comme source de questionnements et d'inquiétudes au sein des familles.

Une semaine de la parentalité, axée sur le harcèlement, a donc été mise en place du 10 au 14 mai 2022.

Grâce au financement de la CAF, plusieurs manifestations ont ainsi été proposées aux familles et aux enfants du territoire.

La Maison de la Protection des Familles a ouvert la semaine avec une intervention axée sur le harcèlement et le cyber harcèlement.

La Compagnie des *Pangolins Malins* a donné une représentation de théâtre-forum alliant habilement le thème du harcèlement à l'humour.

À l'issue de chaque scène, le docteur Jean-Charles Jaffelin, psychothérapeute et compère des comédiens, a apporté un éclairage sur les mécanismes du harcèlement et a répondu aux questions du public. Ce temps fort de la semaine a rassemblé une vingtaine de participants.

La clôture de la semaine s'est déroulée à la salle communautaire, avec l'exposition des travaux réalisés par les élèves des écoles du territoire ayant participé au projet.

Une action destinée aux familles sera de nouveau proposée dans le courant de l'année 2023.





## Jeux numériques et sportifs

La Covati, en partenariat avec la Mairie d'Is-sur-Tille, a proposé les 7 juillet, 25 et 30 août, de 15 h à 18 h, des animations autour de la pratique sportive et du numérique à l'esplanade des Capucins.

Ces 3 demi-journées, à destination des jeunes de 11 à 17 ans, ont réuni une soixantaine de participants qui ont pu s'initier aux arts-martiaux grâce au référent du Pôle sport santé de la Mairie d'Is-sur-Tille. Ils ont également découvert le jeu de la lucarne, proposé par le Secteur jeunes de la Covati.

2 ateliers autour du numérique ont été assurés par les conseillers numériques, sous la houlette de l'animatrice multimédia de l'espace numérique.

Les jeunes ont pu tester les casques à réalité virtuelle, prêtés par le Conseil départemental et ainsi découvrir le jeu *Beat Saber*.

Un atelier jeu vidéo, avec le célèbre *Mario Kart* sur Switch, a permis aux novices comme aux confirmés de parcourir le plus rapidement possible un circuit dans l'optique d'être le premier à franchir la ligne d'arrivée.

Le CLUC (Centre Ludique d'utilité collective) a, quant à lui, proposé des jeux sportifs sur la console de jeu Wii.

La Croix rouge, présente lors du dernier après-midi, a échangé avec les jeunes participants en leur offrant un goûter et en partageant un moment convivial.



# Parcours sécurisé

En mars 2022, la Covati a repris le parcours sécurisé, initié par la ville d'Is-sur-Tille, pour l'étendre à tous les demandeurs d'emploi du territoire. Face au succès des 2 éditions précédentes, il a été proposé de renouveler ce dispositif.

## DE QUOI PARLE-T-ON ?

Il s'agit d'un dispositif qui permet de remobiliser des personnes en recherche d'emploi, d'une formation ou tout simplement de travailler un projet professionnel.

## COMMENT ?

En permettant aux demandeurs d'emploi de rencontrer les entreprises locales et les partenaires autrement. L'idée est de faire tomber les représentations et permettre à chacun de découvrir des métiers.

## POUR QUI ?

Pour tous les demandeurs d'emploi, bénéficiaires des minimas, des personnes en reconversion professionnelle... habitant l'une des 23 communes du territoire.

## ET CONCRÈTEMENT ?

Pour cette 3<sup>e</sup> édition, le parcours a duré 4 mois et 23 personnes ont participé. Il a débuté au mois de mars et s'est terminé le 13 juillet 2022.

Un bilan de santé a été proposé. Les participants ont été accompagnés à Dijon, au centre d'examen, ce qui a permis à certains de faire un point sur leur santé.

Les personnes, en intégrant le parcours, avaient le statut de stagiaire au sein du DAQ (Dispositif en Amont de la Qualification) proposé par l'organisme de formation du CESAM. La formation leur a permis d'avoir une rémunération et un accompagnement de qualité.





3 séances d'activité physique et sportive ont été animées par l'éducateur sportif de la Covati.

Des ateliers *Estime de soi* et *Image de soi* ont été mis en place et assurés par un intervenant théâtre, pour travailler sur le lâcher prise, et par une conseillère en image. Le boxeur Bilel Latreche est également intervenu une demi-journée afin de délivrer des conseils en tant que coach en développement personnel. Un moment riche en échanges.

Une rencontre a eu lieu au quillier d'Is-sur-Tille en présence des élus, des partenaires et des entreprises afin de partager un moment convivial et de créer du lien.

5 entreprises (DORAS, MYRAL, Marché aux affaires, Dijon Nord Immo, Les eaux vives, l'entreprise SEB) sont venues à la rencontre des stagiaires le 14 avril, afin de partager leurs parcours personnels, présenter leur entreprise et échanger autour des projets de chacun.

Une journée relooking a été organisée le lundi 23 mai avec la contribution des commerçants issois *Céline coiffure*, *Cathy Coiffure*, *Cappelia coiffure*, *Blond vénitien*, *Escale beauté zen*, *Saluna beauté*, *Lili boutique*, *Histoire de soi*, *Sweat'is*, *L'atelier d'Errel*, *Floral'is* et *l'atelier des Bidouilleurs*. Le photographe Marc Jeudy était présent pour immortaliser cette action.

Le 1<sup>er</sup> juin, les entreprises ont ouvert leurs portes aux stagiaires afin de découvrir de manière concrète les différents métiers, ainsi que les conditions de travail. Cette journée a été très enrichissante.

Enfin, un atelier cuisine a été animé par le chef étoilé Stéphane Derbord afin d'aborder le travail en équipe et l'esprit de cohésion. Le menu a ensuite été partagé avec les stagiaires.



### BILAN

Durant 4 mois, les stagiaires ont pu bénéficier de périodes d'immersion auprès des entreprises partenaires pour confirmer ou non leur projet professionnel.

Sur les 23 participants, 13 ont eu une sortie positive.

Un film retraçant le parcours a été réalisé par *Entreprise sur scène*. Il est disponible sur le site internet de la Covati :

[www.covati.fr/actualites/parcours-securise-2022](http://www.covati.fr/actualites/parcours-securise-2022)

### LES ENTREPRISES PARTENAIRES

DORAS, Myral, SEB, Marché aux affaires, Intermarché, EcoMotoculture, Is couverture, Ô 10 d'Is, Mairie d'Is-sur-Tille, BWT, le Foyer des Eaux Vives (ADAPEI), ATOME et Dijon Nord Immo.

### LES PARTENAIRES INSTITUTIONNELS

Direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités, Conseil régional, Pôle emploi, Conseil départemental, Cap emploi, Mission locale, Flexi services et le Cesam.

**Francis Perderiset**  
Vice-président en charge  
des affaires sociales, de la solidarité  
et des personnes âgées



# Inauguration salle communautaire

Samedi 5 novembre, la nouvelle salle communautaire a été inaugurée en présence du député Hubert Brigand, des conseillers départementaux Catherine Louis et Charles Barrière, des élus du territoire, des entreprises et des agents de la Covati.

L'édifice de 300 m<sup>2</sup> a été construit à côté du stade du Réveil, à Marcilly-sur-Tille, en lieu et place de l'ancien gymnase. Le bâtiment est innovant, économe en énergie, et particulièrement respectueux de l'environnement. Il est composé à 70 % de matériaux naturels (bois, pierre...).

La salle accueille notamment les réunions du Conseil communautaire de la Covati ainsi que les événements culturels tels que les ateliers de théâtre et de cirque et les spectacles de l'école de musique.



## Demandes d'urbanisme : Passage à la dématérialisation

Construction nouvelle ou extension, ravalement de façade ou modification de façade, changement de fenêtres, de toiture, abri de jardin, piscine... tous ces travaux nécessitent une autorisation de la part de la commune.

Le service instructeur de la Covati s'est doté d'un nouvel outil performant afin que les particuliers et professionnels puissent déposer leurs demandes d'urbanisme en ligne.

Ce service, gratuit, permet d'effectuer toutes les démarches, de façon simple, rapide, et entièrement dé-

matérialisée, avec de nombreux avantages à la clé : accès 24h/24 et 7j/7, dépôt du dossier guidé, plus d'exemplaires papiers à imprimer, suivi de la demande avec un compte personnel sécurisé, envoi et réception des documents par mail.

Les différents types de demandes qui peuvent être déposées en ligne sont les déclarations préalables, les permis de construire, les permis d'aménager, les certificats d'urbanisme opérationnels et les permis de démolir.

Le dépôt en ligne est disponible pour les communes de Chagnay, Diénay, Épagny, Gemeaux, Is-sur-Tille, Lux, Marcilly-sur-Tille, Marsannay-le-Bois, Saulx-le-Duc, Spoy, Til-Châtel et Villecomte.

Le dépôt papier en mairie est bien entendu toujours possible, tout comme l'envoi d'un courrier recommandé.

**Jean-Denis Staiger**

Vice-président en charge des travaux, des infrastructures, du matériel communautaire et de l'aérodrome



**GUICHET UNIQUE**

<https://covati.geosphere.fr/guichet-unique/Login/Particulier>





# Expérimentation du compostage au restaurant scolaire de Gemeaux

La Covati a organisé, ces dernières années, des campagnes de pesées des restes alimentaires de ses restaurants scolaires, avec pour objectif de travailler à la lutte contre le gaspillage alimentaire et à la réduction des déchets.

Dans le prolongement de cette campagne de pesée, un partenariat a vu le jour au printemps 2021 entre la Communauté de communes, le SMOM d'Is-sur-Tille, la municipalité de Gemeaux et le personnel affecté au site du restaurant scolaire de Gemeaux afin de mettre en place un site pilote dit "de compostage autonome en établissement".

Les objectifs de cette expérimentation étaient de réduire les volumes d'ordures ménagères collectés, d'anticiper la perspective de la loi AGEC (Anti-gaspillage pour une économie circulaire) qui prévoit la mise en place de solutions de tri à la source des biodéchets à l'horizon 2024, de réduire le gaspillage alimentaire et également de faire preuve de pédagogie en apprenant le compostage et plus largement le développement durable aux enfants de l'école et du restaurant scolaire.

Ainsi, tous les restes de repas ont été compostés sous la houlette de référents de site qui ont été préalablement formés et en partenariat avec un maître composteur, Joëlle Masson de *Compos'Terra*, pendant un an.

Les "déchets" valorisés ont concerné les restes d'assiettes des enfants ainsi que les plats et/ou garnitures qui n'ont pas été servis mais pour lesquels la chaîne du froid a été rompue.

La placette de compostage, installée grâce au concours de la municipalité de Gemeaux, se compose de 4 bacs en bois, à savoir : un bac d'apport, un bac de matière sèche et deux bacs de maturation. Une signalétique adaptée a également été mise en place.

**886 kg de biodéchets ont été valorisés entre juin 2021 et fin septembre 2022**

Le compost obtenu pourra désormais être utilisé pour alimenter différents massifs de végétaux.

Ce projet pilote est une réussite et le site est d'ailleurs pérennisé. Les coûts liés à cette expérimentation ont été pris en charge par le SMOM d'Is-sur-Tille.

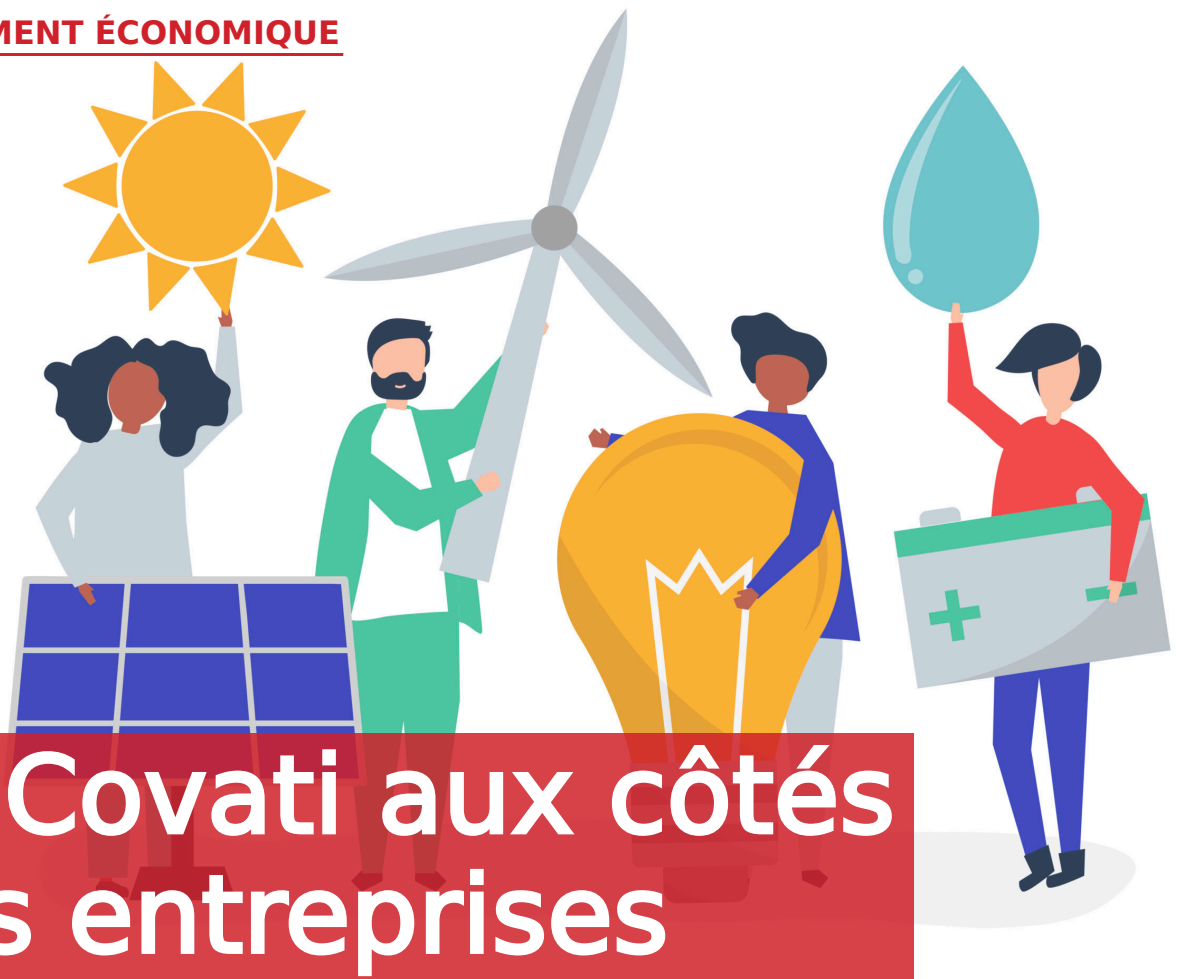
Dans le même esprit, une placette de compostage similaire vient d'être implantée sur le site de Spoy.



**Florian Paquet**

Vice-président en charge de la transition énergétique, du SPANC, de la GEMAPI et des déchets





# La Covati aux côtés des entreprises

**La Communauté de communes vous apporte des conseils et vous oriente vers les aides mobilisables de ses partenaires en fonction de votre projet : création, reprise, développement, recrutement, innovation...**

En effet, que ce soit pour des projets portés par des petites et moyennes entreprises (PME), des très petites entreprises (TPE), ou des entreprises de plus grande taille, des aides financières existent et permettent de soutenir des projets de développement.

### L'AIDE À L'IMMOBILIER D'ENTREPRISE

Depuis 2017, la Covati, au moyen de sa compétence en développement économique, accompagne les entreprises du territoire dans les phases majeures de leur vie, notamment au titre de sa compétence en matière d'immobilier d'entreprise, via une convention signée entre la Covati et la Région Bourgogne-Franche-Comté.

Cette aide permet aux entreprises de financer des investissements immobiliers permettant le développement de leur activité tels que la construction ou l'agrandissement de bâtiments industriels, artisanaux ou tertiaires.

Accélérer la transition écologique et énergétique constitue également un objectif majeur du Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté. Par conséquent, le nouveau règlement intègre désormais une bonification pour les projets qui affichent des performances énergétiques exigeantes ou qui permettent des économies de foncier.

### LES AVANCES REMBOURSABLES

Dans le cadre de l'acquisition du fonds de commerce ou encore pour l'acquisition de matériel (par exemple un besoin en trésorerie ou en matériel), il est possible de solliciter une avance remboursable TPE création/reprise et/ou une avance remboursable TPE investissement, si le porteur est inscrit au Répertoire des Métiers, auprès de la Chambre des métiers ou encore de la Région.

### LES AIDES À LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET ÉCOLOGIQUE

D'autres organismes tels que l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) et la Banque publique d'investissement (BPI) proposent également des aides dédiées à la rénovation énergétique et à la transition écologique. Ces organismes peuvent prendre en charge des actions en lien avec l'expertise et l'innovation et contribuer activement à l'industrialisation, à travers des appels à projets ou des prêts spécifiques.

Inès Schlaf

**Responsable développement économique et touristique**

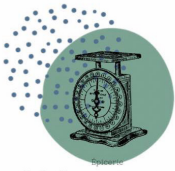
ines.schlaf@covati.fr ou 06 78 47 84 24

**Alain Gradelet**

Vice-président en charge du développement économique, de l'emploi et de l'aménagement du territoire



# Ils se sont installés sur le territoire...



À l'Auré du vrac

**À l'Auré du vrac**  
22 rue de la Rochotte  
21120 Is-sur-Tille  
06 74 11 72 37  
alaureduvrac@gmail.com

**f A l'Auré du vrac**

Depuis le 6 octobre, l'épicerie À l'Auré du vrac, nouveau concept de vente en vrac, propose la vente d'alimentation, de produits d'hygiène, d'éco-produits, d'accessoires et produits artisanaux...

**Horaires**

Du mardi au samedi : de 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 19 h.  
**Fermé le lundi et le dimanche.**

**Le Lux**  
6 rue de Saulx de Tavanoes  
21120 Lux  
03 80 85 75 22  
lelux21120@gmail.com

**f LE LUX**

Café-restaurant. Plats traditionnels faits maison sur place ou à emporter. Repas et soirées à thème.

**Horaires**

- Lundi et mercredi : de 8 h à 14 h
- Mardi et jeudi : de 8 h à 14 h et de 17 h à 20 h
- Vendredi : de 8 h à 14 h et de 17 h à 22 h
- Samedi : de 11 h à 22 h
- **Fermé le dimanche**



**Comme à la maison**  
**Stéphane Derbord**  
14 rue du Pont aux chèvres  
21120 Gemeaux  
06 72 12 65 39

stephanederbord@gmail.com

**f Comme à la maison, Isabelle et Stéphane Derbord.**

Comme à la maison propose la vente de produits locaux les jeudi et vendredi de 17 h à 20 h et le samedi de 10 h à 13 h. Les produits disponibles sont consultables sur la page Facebook.



**Victoria Beaut'y**  
20 rue Dominique-Ancemot  
21120 Is-sur-Tille  
07 68 73 06 13

**instagram victoria\_beauty\_is**

Victoria Gauvain a rejoint Sophia Micheau, la gérante de l'onglerie *Sophia Nails*, située au 20, rue Dominique-Ancemot à Is-sur-Tille. À 27 ans, la jeune femme s'est lancée dans l'auto-entreprenariat pour exercer le métier de prothésiste ongulaire.



**Hop la forme**  
22 rue de la Rochotte  
21120 Is-sur-Tille  
03 80 85 81 19  
cpntact.is@hoplaforme.fr



Nouvelle salle de remise en forme, elle met à disposition des machines guidées, un plateau cardio et des aménagements libres. Des cours en vidéo et coaching personnalisé sont également proposés ainsi qu'un studio de danse pour les cours collectifs. Enfin, un espace détente, une salle climatisée, des vestiaires et des douches sont mis à disposition.



**Leader Crédit**  
**Camille Rondot**  
24 rue Anatole-France  
21120 Is-sur-Tille  
07 63 25 15 37

agence.is@leadercredit.fr

Leader Crédit est une agence de courtage en prêt immobilier. Elle travaille avec les plus grandes banques pour accompagner les clients dans la recherche et la négociation de leur prêt immobilier.

**Horaires**

- Lundi : de 14 h à 16 h (après 16 h, sur rendez-vous)
- Du mardi au vendredi : de 10 h à 12 h et de 14 h à 16 h (après 16 h, sur rendez-vous)
- Samedi : de 9 h à 12 h

**Passion maçonnerie**  
**Ricardo Coelho**  
21120 Til-Château  
06 47 01 69 98

passionmaconnerie@free.fr

Maçonnerie gros œuvre et rénovation intérieure et extérieure.





# Bike & Run de la truffière

Suite au succès de la première édition du *Bike & Run de la Truffière*, la Covati, en partenariat avec la Ligue régionale de triathlon, a souhaité rendre cette manifestation pérenne. Ainsi, le dimanche 16 octobre 2022, s'est déroulée, à Is-sur-Tille, la deuxième édition.

310 participants se sont donné rendez-vous pour expérimenter les différentes courses proposées lors de cette première étape du challenge régional de Bike and Run : 2 km et 5 km pour les jeunes et un format XS avec 13 km pour les adultes. Après un départ sur le site des Capucins, les sportifs ont pris d'assaut certains lieux historiques et atypiques d'Is-sur-Tille, tels que le site du Petit clocher, la combe Marcevaux ou encore la truffière pilote,

inaugurée l'an dernier. Les courses étaient fermées par Mickael Fritsh, accompagné de résidents du foyer des Eaux Vives, sur un vélo spécialement destiné aux personnes en situation de handicap.

Aux côtés de la Covati, 50 bénévoles se sont mobilisés pour que cette journée soit une réussite. De nombreux spectateurs étaient également présents sur l'esplanade des Capucins afin de supporter les concourants.

L'événement était placé sous le signe d'Octobre Rose. La Ligue contre le Cancer était présente sur place pour animer une tombola. La totalité de l'argent récolté a été reversé à l'association.

**OCTOBRE  
ROSE**







## Tournée Cinécyclo

Du 18 au 22 juillet, un groupe de 12 jeunes, âgés de 9 à 13 ans, a participé à un séjour itinérant afin de découvrir et animer le territoire de la Covati. 13 communes ont été traversées, soient 80 km parcourus en 5 jours, uniquement à vélo.

Chaque soir, dans les villages étapes (Chaignay, Lux, Marey-sur-Tille, Saulx-le-Duc), une projection de films, ouverte au public, a été organisée avec l'association *Cinécyclo*. Le concept : proposer un cinéma itinérant en plein air, électriquement autonome grâce à l'énergie humaine. Au programme plusieurs thématiques en lien avec la société : réseaux sociaux, mobilité, droit des femmes, solidarité, artisanat, recyclage, pollution, éducation, énergie renouvelable.

Les jeunes, mais également les nombreux spectateurs (environ 300 au total), ont pu profiter, en plus du cinéma, d'une « guinguette » (restauration et animations) et de différentes animations : percussions africaines, théâtre de verdure, concert.

Les journées des jeunes étaient bien chargées : visites des monuments historiques, sensibilisation à la nutrition, ateliers de réparation de vélo, sécurité routière, visite chez les producteurs locaux, baignade...

Au-delà de la découverte et de l'animation du territoire, ce séjour était une formidable manière de développer le vivre ensemble chez ces adultes de demain, de familiariser petits et grands à la mobilité douce et de favoriser la sensibilisation au respect de l'environnement.

Ce séjour, organisé sous le signe du Sport et de la Santé, a bénéficié d'une aide de la CPTS 21-52 (Communauté professionnelle territoriale de santé).



## Piscine intercommunale

Après deux années placées sous le signe des contraintes sanitaires, la saison 2022 marquait le retour à un fonctionnement normal et sera pour l'avenir, une année de référence.

La fréquentation totale de la saison est bonne au regard des 16 717 entrées enregistrées.

Autre grande satisfaction, l'action en direction des scolaires. Cette année, toutes les écoles de la Covati ont pu bénéficier des séances d'apprentissage (CM1, CM2 et 6<sup>e</sup>).

Le créneau 12 h - 14 h a encore rencontré un réel succès. Ce sont majoritairement des adultes qui profitent de leur pause méridienne pour faire du sport.

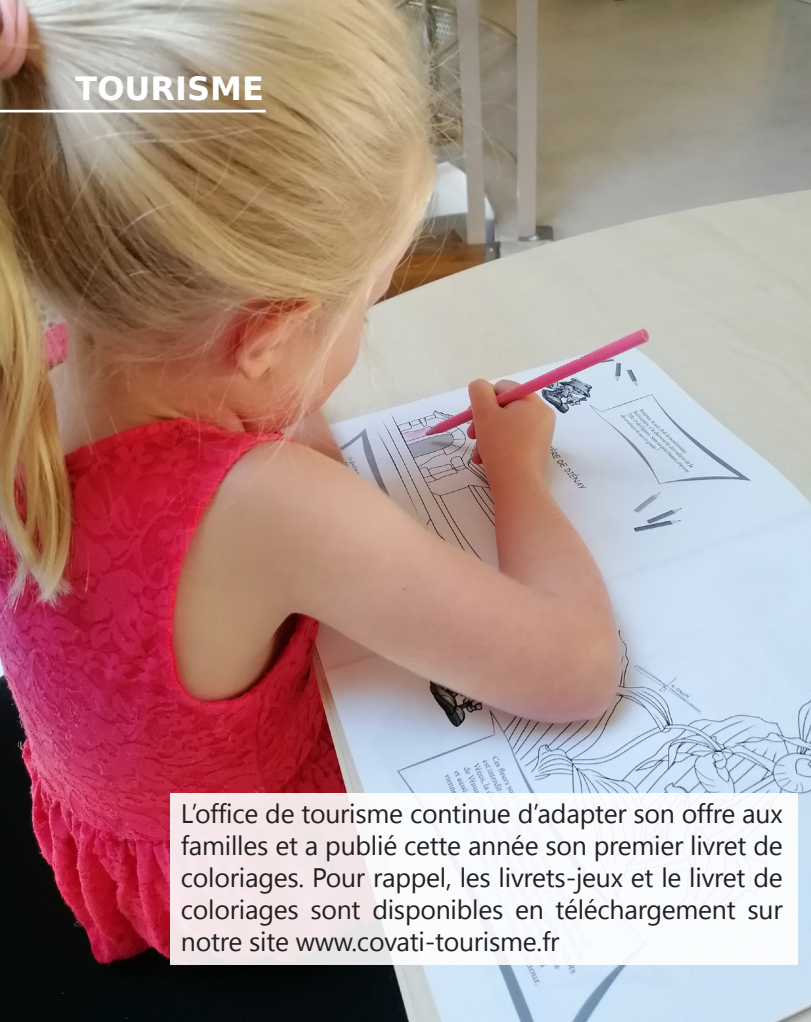
À noter également, la très bonne fréquentation des leçons de natation, des stages et des cours d'aquagym.

Public	10 873
Scolaires	4 080
Centre de loisirs	1 463
Autres publics	301
<b>Total saison 2022</b>	<b>16 717</b>



**Gilles Biancone**  
Vice-président en charge du sport et de la vie associative





L'office de tourisme continue d'adapter son offre aux familles et a publié cette année son premier livret de coloriages. Pour rappel, les livrets-jeux et le livret de coloriages sont disponibles en téléchargement sur notre site [www.covati-tourisme.fr](http://www.covati-tourisme.fr)

# Une saison estivale très positive

Cette année, l'Office de tourisme des vallées de la Tille et de l'Ignon a proposé diverses activités et sorties originales à destination des petits et des grands !



Les sorties nature ont rencontré un franc succès. En partenariat avec la LPO et le Club Sciences et nature, elles ont eu lieu à Marcilly-sur-Tille et à Gemeaux.



Deux marchés nocturnes ont réuni plusieurs exposants locaux (producteurs et artisans). Les visiteurs ont pu apprécier l'ambiance conviviale et festive de ces marchés qui se sont déroulés à Spoy et à Til-Châtel cet été.



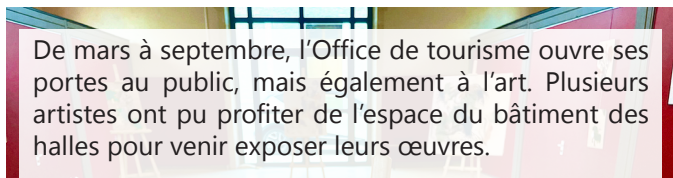
Le Camp américain, la ville d'Is-sur-Tille et l'église de Gemeaux ont pu également être visités cette année encore. Un patrimoine riche, à venir découvrir chaque année, grâce à des bénévoles passionnés d'histoire.



Les découvertes des savoir-faire locaux se sont également poursuivies. Plusieurs personnes ont pu pousser la porte d'artisans et artistes locaux !



À l'occasion des événements organisés par l'Office de tourisme (marchés nocturnes, *Fantastic Picnic*, *Fête de la truffe et des papilles*), les visiteurs ont pu apprécier plusieurs concerts proposés gratuitement.



De mars à septembre, l'Office de tourisme ouvre ses portes au public, mais également à l'art. Plusieurs artistes ont pu profiter de l'espace du bâtiment des halles pour venir exposer leurs œuvres.



Les traditionnelles démonstrations de cavage ont eu lieu à l'occasion de la *Fête de la truffe et des papilles* et des *Demi-journées découverte de la truffe* en partenariat avec la Confrérie de la truffe de Bourgogne et l'association de la truffe côte-d'orientienne. Cette année, l'ensemble des démonstrations a eu lieu sur la truffière pilote du Pays Seine-et-Tilles en Bourgogne, à Is-sur-Tille.

# Sur la route de la truffe de Bourgogne



La truffe de Bourgogne (*Tuber Uncinatum*), produit emblématique de la Côte-d'Or, a désormais son propre itinéraire gourmand. Disponible via l'application *Balades en Bourgogne*, la Route de la truffe de Bourgogne s'étend sur 118 km.

Au départ de Nuits-Saint-Georges et jusqu'aux portes du Parc national des forêts à Leuglay, cette route gourmande présente la truffe de Bourgogne sous toutes ses couleurs, à travers 8 étapes.

Une truffière à Chaignay et une truffière à Is-sur-Tille sont mises en avant avec la Confrérie de la truffe de Bourgogne.

On ne vous en dit pas plus...  
Télécharger vite l'application !



**Thierry Darphin**  
Vice-président en charge du tourisme,  
de l'école de musique et de la culture





### INSCRIPTIONS

Après les présentations dans les écoles en juin dernier, les journées portes ouvertes et les forums des associations à Is-sur-Tille et à Selongey, l'école de musique de la Covati est repartie pour une nouvelle année.

Les élèves de grande section de maternelle et de CP ont pu rejoindre les cours de Jardin et Éveil musical, quant aux plus grands, ils ont eu le choix entre 14 instruments, mais également le théâtre et le cirque.



# Rentrée 2022-2023



### PROJETS

Cette année, l'école va rayonner sur le territoire grâce aux projets des enseignants et va se déplacer dans les communes via le dispositif *L'école de musique part en balade* qui propose des concerts sur les jours de cours des élèves.

Le festival *Cov'Artistes*, quant à lui, proposera notamment le spectacle *Les indiens sont à l'Ouest*, composé par la chanteuse Juliette.

**Thierry Darphin**

Vice-président en charge du tourisme,  
de l'école de musique et de la culture





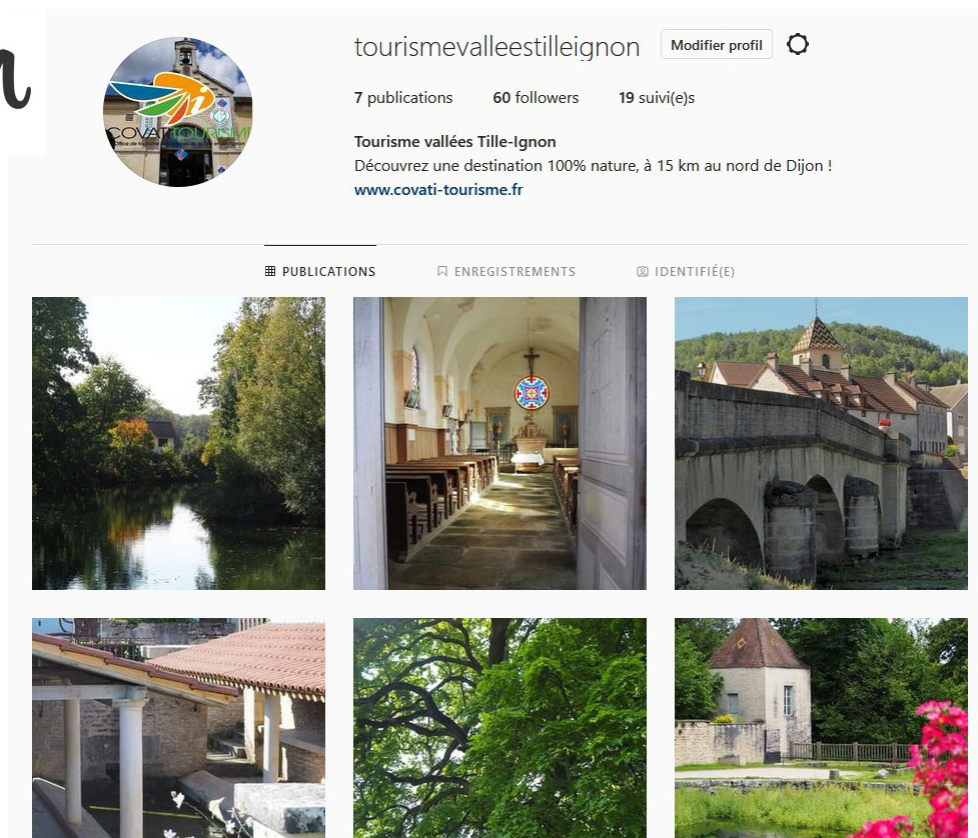
# Instagram

## Les vallées de la Tille et de l'Ignon ont désormais leur compte Instagram !

Ce compte a été créé afin de confirmer notre territoire en tant que destination touristique 100 % nature, à 15 km de Dijon. Une photo y est désormais publiée chaque semaine, afin de créer un catalogue visuel des paysages et du patrimoine de nos vallées.

La priorité est de construire une communauté sur ce compte, qui est déjà suivi par 60 abonnés depuis sa récente création.

Pensez à vous abonner !



## Campagne de sacs à pain



La Covati s'investit dans le quotidien de ses habitants. Il est donc important de communiquer sur ses actions et de bien choisir ses supports de communication.

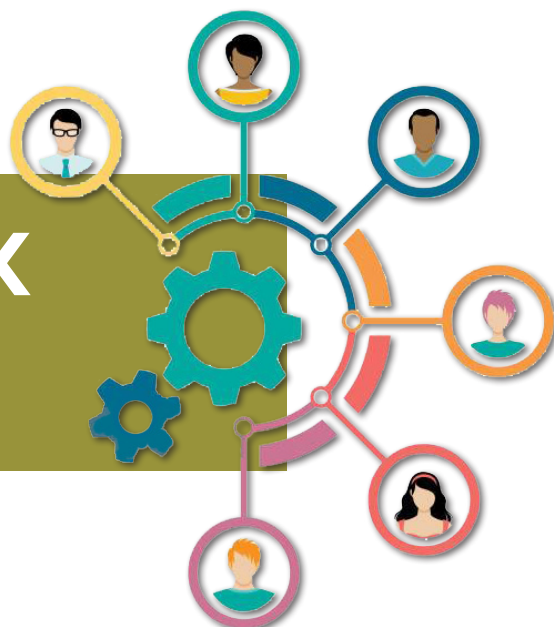
C'est pourquoi 10 000 sacs à pain ont été distribués à travers 6 boulangeries du territoire sur les communes d'Is-sur-Tille, Marcilly-sur-Tille, Courtivron et Lux. Ils ont permis d'informer le public sur les diverses compétences de la collectivité et de mettre en avant quelques chiffres clés.

Ce support a permis de toucher un large public intergénérationnel pour un montant de 1 560 €.

**Vincent Sauvageot**  
Conseiller délégué en charge  
de la communication



# Nouveaux visages



## RÉMI LEMAITRE

Rémi Lemaitre a rejoint la Covati le 12 septembre 2022 en tant qu'Agent de Surveillance de la Voie Publique. Agréé par le Tribunal Judiciaire de Dijon et assermenté, il assure des rondes de surveillance dans les communes utilisatrices du service, verbalise les

usagers en infractions et distribue le Magazine et le Covati infos. Prochainement il pourra intervenir dans les écoles pour sensibiliser les enfants à la sécurité routière. Nous lui souhaitons pleine réussite dans ses nouvelles fonctions.

## CLAIRE ESNAULT

Depuis le 14 novembre 2022, nous accueillons Claire Esnault au poste de Directrice Petite enfance/ Enfance jeunesse en remplacement de Christian Charlot jusqu'au 31 décembre 2023.

Forte de son expérience en gestion de structure d'accueil de jeunes enfants et responsable juridique et administrative en protection de l'enfance, elle déploiera les projets du service et la mise en place de la Convention Territoriale Globale avec la CAF.

## Zoom sur...

L'année 2022 a été riche en actualités réglementaires et juridiques. Beaucoup d'agents ont pu bénéficier d'une revalorisation salariale en conséquence :

- 41 agents fonctionnaires ont bénéficié d'un reclassement au premier janvier avec bonification d'ancienneté exceptionnelle d'un an, suivi d'un avancement d'échelon.

- Au 2 mars 2022, les 13 secrétaires de mairies intercommunaux ont bénéficié d'une revalorisation de leur NBI (Nouvelle Bonification Indiciaire) passant de 15 à 30 points, ce qui représente un coût additionnel de 7 000 € à fin 2022.

- Les agents de la Covati sont payés en fonction d'un indice de traitement qui ne peut être inférieur au SMIC. Le taux horaire minimum évolue en fonction des revalorisations du SMIC. En 2022, le taux horaire minimum a augmenté le 1<sup>er</sup> janvier (+1 %), le 1<sup>er</sup> mai (+2,6 %) et le 1<sup>er</sup> juillet (+3,5 %) :

- Le point d'indice a été revalorisé au 1<sup>er</sup> juillet 2022 passant de 4.68 à 4.85 soit une hausse de 3,5 % directement repercutée sur les salaires. Les agents ont pu bénéficier de cette revalorisation dès juillet. Le coût pour la collectivité s'élève à 48 500 €.

Ces évolutions bénéfiques pour nos agents ont engendré une hausse significative de la masse salariale qui n'a pu être anticipée pour le budget 2022, ce qui nous a conduit à une Décision Modificative en fin d'année.

Période	Taux horaire minimum de la Covati	SMIC Horaire	Indice minimum de traitement de fonction publique
Décembre 2021	10,50 €	10,48 €	IM : 340
Janvier 2022	10,60 €	10,57 €	IM : 343
Mai 2022	10,88 €	10,85 €	IM : 352
Juillet 2022	11,26 €	10,85 €	IM : 352
Août 2022	11,26 €	11,07 €	IM : 352

Hélène Fischer

Responsable des ressources humaines



# Agenda

## JANVIER

**Samedi 27, Marcilly-sur-Tille**

*Fête des sapins*

**Samedi 21, Is-sur-Tille**

Concert d'hiver par l'ASEDM et l'école de musique de la Covati et remise des diplômes

## FÉVRIER

**Vendredi 3, Spoy**

*L'école de musique part en balade*

**Samedi 11, Marcilly-sur-Tille**

Don du sang

**Samedi 25, Marcilly-sur-Tille**

Théâtre *Si Dieu existe, j'espère qu'il a une bonne excuse*, par la Cie *Théâtre de la Mère folle*

## MARS

**Du 1<sup>er</sup> au 29, Is-sur-Tille**

Expo de sculptures par Jean Julien

**Du 1<sup>er</sup> au 29, Is-sur-Tille**

Expo de peintures par Claude Albin

**Dimanche 5, Is-sur-Tille**

Loto des Quilles

**Samedi 11, Til-Châtel**

Spectacle *De la nécessité de la gravité* par la Cie *Opopop*

**Du 15 au 22, Marcilly-sur-Tille**

Escape game interactif *3615 Enigma*

**Dimanche 19, Is-sur-Tille**

Thé dansant

**Mercredi 22, Is-sur-Tille**

Conte musical *Masques* par l'école de musique de la Covati

**Vendredi 24, Gemeaux**

Théâtre *Je n'ai rien à vous dire* par la Cie *Mégastars*

**25 & 26, Is-sur-Tille**

*Foire aux vins et aux fromages*

## AVRIL

**Samedi 1<sup>er</sup>, Is-sur-Tille**

Théâtre *Jeune fille bien gardée* par la Cie *Le Rocher des Doms*

**Mercredi 19, Marcilly-sur-Tille**

Don du sang

**Mercredi 19, Villey-sur-Tille**

*Sortie nature*

**22 & 23, Marcilly-sur-Tille**

Bourse aux vélos

**Samedi 29, Marcilly-sur-Tille**

Soirée paëlla par *Escale 21*

## MAI

**Du 3 au 30, Is-sur-Tille**

Expo de sculptures par François Canet

**Lundi 8, Courtivron**

Vide-grenier

**Du 10 au 14**

Festival *Cov'Artistes*

**Samedi 13, Is-sur-Tille**

*Festival des Mots croisés*

**Dimanche 14, Marsannay-le-Bois**

*Foulée des cochons*

**Samedi 20, Is-sur-Tille**

*Foire de Printemps & Fête de la bière*

**27 & 28, Is-sur-Tille**

*Trail des 3 rivières*

## JUIN

**Du 2 au 29, Is-sur-Tille**

Expo de peintures par Patricia Canat

**Du 2 au 30, Is-sur-Tille**

Expo *Patchwork traditionnel et Art Textile* par Margueritte Lamboley

**Samedi 3, Is-sur-Tille**

Spectacle *Les Indiens sont à l'ouest* par l'école de musique

**Samedi 3, Is-sur-Tille**

*Sortie nature*

**Samedi 3, Spoy**

Théâtre *Une étape du Tour de France* par la Cie *SF*

**3, 4, 10 & 11, Is-sur-Tille**

Fête foraine

**Mercredi 21, Marcilly-sur-Tille**

Don du sang

**Samedi 24, Marcilly-sur-Tille**

Marché et feux de la Saint-Jean

**Samedi 24, Villey-sur-Tille**

Concert *Offenbach ! La belle Epoque !* par *ClairObscur-Lyrique*

**Mercredi 28, Is-sur-Tille**

Portes-ouvertes de l'école de musique



et suivez nos idées de sorties  
sur notre page Facebook  
Tourisme des vallées Tille-Ignon

Retrouvez tout l'agenda à  
jour sur notre site internet  
[www.covati.fr](http://www.covati.fr)





*Activ'forme - Golf foot*



*Parc photovoltaïque - ZA de Til-Châtel*